



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Fondation nationale de la gérontologie

Question écrite n° 76600

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le sauvetage du fonds documentaire de la fondation nationale de la gérontologie. L'unique fonds documentaire pluridisciplinaire sur le vieillissement est menacé de dispersion. L'immeuble de l'AP-HP, où il reste stocké, sera démoli en juin 2015 et tout ce qui s'y trouvera. Pour rappel le fonds documentaire est composé de 2 829 mémoires, 1 035 thèses, 7 951 ouvrages, 5 031 numéros spéciaux de revues (300 titres) et autres fascicules, 160 actes de congrès publiés dans une revue, 2 567 communications à des congrès, 6 470 rapports et brochures divers, 600 dossiers thématiques, une médiathèque unique en France de 1 430 références, ce qui représente 712 mètres linéaires. Fondée et reconnue d'utilité publique en 1967, la Fondation nationale de gérontologie (FNG) est le centre de ressources national sur les questions relatives à la vieillesse et au vieillissement au sein duquel se réunissent les experts et professionnels de la gérontologie. Depuis 50 ans, en réunissant et diffusant les connaissances, en animant la réflexion autour des politiques économiques et médico-sociales liées à l'accroissement de la longévité, les administrateurs de la FNG, ainsi que les professionnels et partenaires qu'elle fédère sont parvenus à mobiliser les institutions publiques et privées autour des enjeux du vieillissement. Le 18 décembre 2013, le conseil d'administration de la FNG s'est résolu à dissoudre définitivement la fondation. La seule solution qui apparaît aujourd'hui semble la dispersion du fonds documentaire dans les différentes universités de France rendant ainsi les ouvrages non accessibles et non empruntables par les professionnels non universitaires. Il aimerait savoir si d'autres pistes sont envisagées pour pouvoir conserver ce fonds dans les meilleures conditions et le rendre accessible aux publics intéressés. Cette question est particulièrement importante à la lumière de l'adaptation de notre société au vieillissement.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76600

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2108